

III. MARIE-CÉCILE DE BETTENHOVEN

Nous ne pouvons dire si elle était l'aînée des filles de François, mais la chose est probable. Du reste, pour la clarté de cet exposé, il convient de parler d'elle avant d'évoquer la personnalité plus attachante de sa soeur. Elle vécut un peu dans l'ombre de celle-ci, plus énergique et plus riche. Son portrait a été conservé au château de Guirsch. C'est une apparition gracieuse, au visage aimable et doux éclairé par un sourire contenu.

Rappelons qu'elle avait épousé, le 18 décembre 1661, Jérôme-Alexandre de Vaucleroy dit Virmel, qui, selon les patentes de 1681, servit dans l'infanterie, puis comme capitaine de cavalerie dans les gardes du prince de Ligne.¹⁶⁰⁾ Fils de Hiérosme-Alexandre, seigneur de la Ville-au-Bois, capitaine et gouverneur de Château-Porcien pour le Roi de France, il tenait ses droits sur Guirsch de sa mère Marguerite de Cobreville. Décédé avant le 3 février 1672, il laissa Marie-Cécile veuve avec deux filles, Catherine-Françoise et Anne-Claire.

Catherine-Françoise entra en religion au noble monastère de Juvigny-sur-Loison, après avoir testé en faveur de sa soeur sous forme de fidéicommiss. Anne-Claire fut mariée, le 24 décembre 1697, à un gentilhomme gascon, Jean de Cellierier de la Marche, capitaine de dragons du régiment de Warling, au service de France. Elle alla vivre avec son mari au Comte, près de Nérac¹⁶¹⁾ et ailleurs en Guyenne, ne faisant à Guirsch que de brèves apparitions.

Les Vaucleroy ne paraissent pas avoir été très fortunés et Jérôme-Alexandre lui-même, le 2 janvier 1672, donc peu avant sa mort, fut condamné à honorer un emprunt qu'il avait contracté.¹⁶²⁾ Une alliance avec les Bettenhoven avait cependant beaucoup d'intérêt pour ceux-ci en raison des droits qu'ils possédaient sur Guirsch et de leur noblesse ancienne. En 1637, Marie-Cécile ne manquera pas de se faire reconnaître leurs armes: *d'argent à un fer à moulin de sable.*¹⁶³⁾

Elle continua de tenir sa résidence au *Gischerhof* qu'elle restaura et agrandit après un nouveau lotissement des quartiers de cet immeuble qui eut lieu le 8 juin 1703. C'est là qu'elle fit son testament, le 11 décembre 1706, *au poêle d'en bas, regardant sur la rue*, devant le notaire Jean-Nicolas Didenhoven et en présence de deux échevins d'Arlon, Jean-Claude Forron, son homme de confiance et Jean-Georges Gilsdorf.¹⁶⁴⁾

Si sa fille Catherine-Françoise reçut deux pistoles par an „pour ses menues douceurs“, Anne-Claire fut instituée héritière universelle. La testatrice, qui marque son intention de rétablir la seigneurie de Guirsch dans son intégrité, ordonna un fidéicommiss en faveur des enfants de Jean de Cellierier. Elle demanda sa sépul-